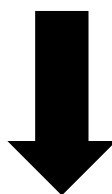


## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

**Diplôme d'Etat  
de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport  
Spécialité « Perfectionnement sportif »  
Mention « Disciplines d'Expression sur Glace » ou « Disciplines de Vitesse sur  
Glace »  
Session 2021/2022**

La demande d'inscription sera prise en compte, sous réserve du renseignement complet de toutes les rubriques de ce dossier, de l'engagement financier, des fiches et des pièces constitutives à fournir et d'un retour (cachet de la poste faisant foi) pour le :



**16 avril 2021**

**PIÈCES À FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION****► Tout dossier incomplet sera rejeté ◀****DOCUMENTS FOURNIS AVEC LE DOSSIER**

- La fiche d'inscription dûment complétée (page 3) avec une photo d'identité récente
- L'engagement financier (page 5)
- L'inscription administrative à la Vérification des Exigences Préalables et les justificatifs afférents (pages 6 - 7)
- Le certificat médical à faire compléter par votre médecin (page 8)
- L'attestation d'accueil en structure (page 9)
- La fiche d'autorisation d'utilisation de l'image (page 10)
- L'accusé de réception (page 11)

**À FOURNIR EN COMPLÉMENT DU DOSSIER**

- 1 chèque de 60,00 € de frais d'inscription et de sélection (**non remboursables**) libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du CREPS de Reims
- 4 timbres autocollants au **tarif rapide en vigueur à validité permanente**
- 2 photocopies de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport **en cours de validité** (le permis de conduire n'est pas recevable)
- 1 photocopie de l'un de ces documents :
  - **PSC 1** (Prévention et secours civiques de niveau 1)
  - **AFPS** (Attestation de Formation aux Premiers Secours)

***Si vous n'en êtes pas titulaire, le CREPS de Reims organise des sessions de formation (la fiche d'inscription est disponible sur notre site internet.)***

- 1 photocopie de l'attestation de recensement ET du certificat individuel de participation à la Journée de Défense Citoyenneté\*
- 1 CV
- 1 document** relatif à vos expériences dans le champ de l'animation et du sport, à votre parcours sportif ainsi qu'à vos motivations pour intégrer la formation **à présenter le jour de votre entretien avec le jury**
- 1 photocopie de tout diplôme sportif ou d'animation, scolaire ou universitaire, ou tout autre diplôme ou qualification notamment si cela justifie les dispenses et équivalences de droit
- Pour les personnes en situation de handicap, 1 photocopie de l'avis de la commission prévue aux articles A212-44 et A212-45 du code du sport. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Madame Caroline DIOT, référente handicap au CREPS de Reims (03 26 86 70 10 ou caroline.diot@creps-reims.sports.gouv.fr).

*\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, pour s'inscrire aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique, il est obligatoire de satisfaire à l'obligation de recensement et de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui vise à informer sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. Vous devez y participer avant votre 18<sup>ème</sup> anniversaire (ou avant votre 25<sup>ème</sup> anniversaire dans certains cas).*

*En référence à l'article L212-9 du code du sport, nul ne peut animer, enseigner ou encadrer une activité physique ou sportive s'il fait l'objet d'une condamnation ou d'un délit prévu par le code pénal. En conséquence, une personne interdite d'exercice professionnel en vertu de cet article ne peut légalement s'inscrire à une formation qualifiante au CREPS de Reims.*

## FICHE d'INSCRIPTION

### DE JEPS

#### Sports de Glace

Session du 30 août 2021 au 1er juillet 2022

Mention Disciplines de Vitesse ou  Mention Disciplines d'Expression

PHOTO  
D'IDENTITÉ  
à  
COLLER

*L'inscription sera prise en compte, sous réserve du renseignement complet de toutes les rubriques de ce dossier, de l'engagement financier, des fiches et des pièces constitutives à fournir.*

Madame  Monsieur   
NOM (usuel) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
NOM (naissance) : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : / / Age : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_ DEP : | \_ | \_ |

Número de sécurité sociale : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

Célibataire  PACSE(E)  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf (ve)  Nombre d'enfant(s) : .....

**Adresse :**

N° / RUE : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Téléphone : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | Portable : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

Adresse électronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Etes-vous sportif de haut niveau (inscrit sur la liste du Ministère) ?  Oui  Non

**SITUATION PERSONNELLE :**

⇒ Vous êtes non salarié(e) :

Demandeur d'emploi (*inscription Pôle Emploi ou Mission Locale obligatoire*)

Etudiant(e) Date d'arrêt des études : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

⇒ Vous êtes salarié(e) :

CDI  CDD précisez (CAE-CUI-Contrat Avenir...) \_\_\_\_\_ et date de fin de contrat : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Dernière classe suivie : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_

Dernier diplôme obtenu (Education Nationale) : \_\_\_\_\_ Date d'obtention : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Dernier diplôme obtenu (Ministère des Sports) : \_\_\_\_\_ Date d'obtention : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

*J'estime mon dossier complet et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.*

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du candidat :

# POSSIBILITE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS PEDAGOGIQUES DE VOTRE FORMATION

## 1. Vous êtes salarié du secteur privé

- Plan de formation de l'entreprise. Renseignements nécessaires : employeur, organisation de votre branche professionnelle.

## 2. Vous êtes travailleur indépendant

- Mesures réglementaires liées à la catégorie professionnelle d'appartenance.  
Renseignements : organisation professionnelle.

## 3. Vous êtes demandeur d'emploi

- **Vous renseigner :**
  - Auprès du pôle emploi ou de la mission locale dont vous dépendez  
*Et/ou*
  - Auprès de la Direction de la Formation et de l'Emploi de votre Région

**Afin de solliciter une aide individuelle à la formation**

## 4. Autres situations

- **Vous signez 1 contrat de professionnalisation**, votre employeur pourra faire une demande de prise en charge de vos frais pédagogiques auprès de l'Opérateur de Compétences auquel il cotise. (Pour de nombreuses informations consulter le site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)).
- **Compte Personnel de Formation** : saisir votre demande directement sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)
- **Projet de transition professionnelle** : après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge par un Opérateur de Compétences auquel cotise votre employeur.

## 5. Vous financez votre formation par le biais du contrat d'apprentissage

- Vous êtes non salarié et êtes âgé de 18 à 30 ans, ou vous êtes reconnu travailleur handicapé,
- Vous vous êtes **obligatoirement** préinscrit auprès du CFA Form'AS en suivant ce lien : <https://formas67.ymaq.cloud/index.php/preinscription/>
- Vous avez trouvé un employeur prêt à signer un contrat d'apprentissage.
- Vous avez pris contact avec le secrétariat des formations du CREPS de Reims.

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat des formations du  
CREPS de Reims ☎ 03.26.86.70.12**

# ENGAGEMENT FINANCIER

## Déclaration sur l'honneur

La demande d'inscription ne sera effective que si les rubriques suivantes sont dûment complétées et signées.

Il est de la responsabilité du demandeur d'engager les démarches nécessaires au financement de la formation, merci de nous transmettre les résultats de vos demandes pour nous permettre d'actualiser votre dossier.

**Frais pédagogiques : 9 500 € (en parcours complet)**

NOM : .....

Prénom : .....

### 1 - Vous financez vous-même votre formation

Je m'engage à prendre en charge les frais pédagogiques.

### 2 - Votre employeur ou votre structure prend en charge les frais pédagogiques

Nom de l'employeur ou de la structure : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : .....

s'engage à prendre en charge les frais pédagogiques de M ou Mme .....

Qualité du signataire : .....

démarche OPCO en cours :  oui  non si oui, nom et adresse de l'OPCO : .....

Signature et cachet de l'organisme :

### 3 - Vous envisagez de financer votre formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

J'envisage de signer un contrat d'apprentissage et ai procédé à mon inscription sur la plateforme du CFA Form'as

L'employeur est invité à prendre contact avec le CFA de Strasbourg Form'AS :

☎ 03.88.28.00.05 - mail [contact@form-as.fr](mailto:contact@form-as.fr)

Site : [www.form-as.fr](http://www.form-as.fr)

### 4 - Vous envisagez un autre financement (dont CPF)

Précisez lequel : .....

Avez-vous engagé des démarches ?  Oui  Non

Fait à ..... le .....

Signature :

**Arrêtés du 8 août 2011 modifiés portant création des mentions « Disciplines d’Expression sur Glace » et « Disciplines de Vitesse sur Glace » du Diplôme d’Etat de la Jeunesse, de l’Education Populaire et du Sport spécialité « performance sportive ».**

**Les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont les suivantes :**

- Être capable de justifier d’une expérience pédagogique dans les disciplines suivantes : patinage de vitesses, patinage artistique, danse sur glace patinage synchronisé, ballets sur glace
- Être capable de justifier d’un niveau technique minimum
- Réussir un test organisé par la FFSG de mise en situation pédagogique

**Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen :**

- De la production d’une attestation délivrée par le DTN de la FFSG justifiant d’un niveau technique fédéral bronze pour les disciplines d’expression ou d’un niveau de performance réalisé en compétition officielle et correspondant à la grille définie en annexe 1 de l’arrêté du 8 août 2011 modifié pour les disciplines de vitesse sur glace.
- D’un test technique pour les candidats ne pouvant justifier d’un niveau bronze
- De la production d’une attestation d’expérience pédagogique de 300 heures dont au moins 200 heures d’enseignement sur glace délivrée par le DTN de la FFSG dans les disciplines suivantes : patinage de vitesses, patinage artistique, danse sur glace patinage synchronisé, ballets sur glace.  
Pour obtenir cette attestation du DTN relative à l’expérience pédagogique vous devez envoyer par mail à Mme Berthet Anais [aberthet@ffsg.org](mailto:aberthet@ffsg.org) l’attestation (ou les attestations) du (des) président(s) de club(s) dans lequel (lesquels) vous avez encadré. Une attestation globale du DTN vous sera renvoyée par mail après vérification.
- D’un test de mise en situation pédagogique visant à conduire et évaluer une séance d’initiation de patinage de 15 minutes face à un patineur ou groupe de patineurs, suivi d’un entretien de 10 minutes.

Est **dispensé de la vérification des exigences préalables** le candidat titulaire de l’un des diplômes, UC ou brevets fédéraux suivants :

- Brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré, option "patinage de vitesse"
- Brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré, option "patinage sur glace", spécialité "patinage artistique" ou "danse sur glace" ;
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité “éducateur sportif” mention “sports de glace”
- Brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité “ éducateur sportif ” mention “ patinage sur glace ”
- Brevet d'assistant fédéral de patinage de vitesse délivré par la Fédération française des sports de glace jusqu'au 1er septembre 2019 inclus dans l’une des disciplines suivantes : patinage de vitesse, patinage artistique, danse sur glace, patinage synchronisé, ballets sur glace
- Brevet fédéral troisième degré délivré par la Fédération française des sports de glace jusqu'au 1er septembre 2019 inclus
- Brevet fédéral quatrième degré disciplines de vitesse sur glace délivré par la Fédération française des sports de glace
- Brevet fédéral cinquième degré disciplines de vitesse sur glace délivré par la Fédération française des sports de glace
- Brevet fédéral deuxième degré “disciplines de vitesse sur glace” délivré par la Fédération française des sports de glace

- Brevet fédéral quatrième degré “ disciplines d'expression sur glace ” délivré par la Fédération française des sports de glace ;
- Brevet fédéral cinquième degré “ disciplines d'expression sur glace ” délivré par la Fédération française des sports de glace ;
- Brevet fédéral deuxième degré “ disciplines d'expression sur glace ” délivré par la Fédération française des sports de glace ;
- Unité capitalisable trois (UC3) “être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en patinage de vitesse” du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité “perfectionnement sportif”, mention “patinage de vitesse”
- Unité capitalisable quatre (UC4) “être capable d'encadrer le patinage de vitesse en sécurité” du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité “perfectionnement sportif”, mention “patinage de vitesse”.
- Unité capitalisable trois (UC3) “ être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en patinage ” du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité “ perfectionnement sportif ”, mention “ patinage ”
- Unité capitalisable quatre (UC4) “ être capable d'encadrer le patinage en sécurité ” du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité “ perfectionnement sportif ”, mention “ patinage ”.

Est **dispensé de la vérification des exigences préalables**

- Le candidat justifiant, au moyen d'une attestation délivrée par le directeur technique national des sports de glace, être inscrit ou avoir été inscrit dans les cinq ans précédant l'entrée en formation, sur la liste des sportifs d'élite régionale de la Fédération française des sports de glace dans l'une des disciplines mentionnées à l'article 2.
- Le sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur listes ministérielles sur proposition de la FFSG.

**Joindre obligatoirement la copie lisible des diplômes ou attestations**

Je ne réponds à aucune des conditions précédentes et je demande à participer aux VEP (Vérification des exigences préalables)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du candidat

**Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport  
Spécialité "perfectionnement sportif" mention Disciplines d'Expression sur  
Glace/Disciplines de vitesse sur Glace**

**CERTIFICAT MEDICAL**

**De non contre-indication**

**à la pratique du patinage et à son enseignement**

**Obligatoire et daté de moins de 12 mois à l'entrée en formation**

**A faire compléter par votre médecin**

Je soussigné (e), Docteur \_\_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**CERTIFIE AVOIR EXAMINE**

M \_\_\_\_\_ né (e) ...../...../.....

Demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication médicale à la pratique du patinage et à son enseignement.

Observations éventuelles :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature et cachet du médecin



**ATTESTATION D'ACCUEIL D'UN STAGIAIRE EN ALTERNANCE**  
(sous réserve d'admission du candidat à entrer en formation)

**La structure d'alternance du DE JEPS doit pouvoir répondre au champ de l'encadrement des disciplines d'expression sur glace ou de vitesse sur glace. Pour toute précision utile, n'hésitez pas à contacter Monsieur Laurent TRUILLET (responsable de la formation) : [laurent.truillet@creps-reims.sports.gouv.fr](mailto:laurent.truillet@creps-reims.sports.gouv.fr) - ☎ 03.26.86.70.10**

Je soussigné(e),

Madame

Monsieur

Nom : ..... Prénom : ..... Qualité : .....

Nom de la structure : .....

Adresse complète : .....

Tel. Fixe : | | | | | | | | | | |

Tel Portable : | | | | | | | | | | |

Adresse électronique : .....@.....

Déclare être intéressé (e) par l'accueil d'un stagiaire en formation **de septembre 2021 à juillet 2022.**

**Dans le cadre de la formation au DE JEPS Expression sur Glace/Vitesse sur Glace**

Statut du stagiaire au sein de la structure (ex : Contrat d'apprentissage, Contrat Pro, Formation continue...)

.....

*Selon le statut du stagiaire, une gratification par la structure devra être envisagée conformément à la note de service n° DS/DSC2/2015/201 du 10 juin 2015 (taux horaire 2021 : 3.90€ de l'heure)*

Nom du tuteur que vous proposez : .....

Fonctions actuelles : .....

Diplôme (en relation avec la spécialité préparée) : .....

Nom et prénom du stagiaire : .....

A....., le / /

**Signature du Tuteur**

**Cachet de la structure  
et signature du responsable**

**(Document à remettre au plus tard le jour des tests de sélection)**

**FICHE D'AUTORISATION D'UTILISATION  
DE L'IMAGE DU STAGIAIRE EN FORMATION  
PAR LE CREPS DE REIMS**

Je soussigné(e) :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Demeurant : \_\_\_\_\_

Ci-après dénommé « **le stagiaire** »

**Étant préalablement exposé que :**

**1** - Le stagiaire a la possibilité de donner son autorisation ou non, de façon expresse et non équivoque au CREPS de REIMS :

- à enregistrer et utiliser son image dans le cadre de **la formation du Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport Spécialité « Perfectionnement Sportif » Mention « Disciplines d'expression sur Glace/Disciplines de vitesse »**

- à utiliser et exploiter son image individuelle ou en groupe, par reproduction et/ou représentation de celle-ci, dans le cadre de ladite communication au public pour promouvoir ladite formation, à des fins pédagogiques, techniques, sportives ou de communication sur tout type de support photo, plaquette, affiche, vidéo, pour le site Interne du CREPS de REIMS et réseaux sociaux.

**2** - Dans ce cadre, le stagiaire consent à être filmé, photographié et interviewé.

**3** - Cette autorisation est consentie dès l'entrée en formation pour une durée de cinq ans à compter de la signature du stagiaire. Les photos, vidéos ou tout autres supports seront détruits à la fin de cette période.

**4** - Cette autorisation est révocable à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au CREPS de REIMS – Route de Bezannes B.P. 107 – 51054 REIMS Cedex

Ou un mail : [formation@creps-reims.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-reims.sports.gouv.fr)

**5** - Le CREPS de REIMS veillera à ce que les éventuels commentaires accompagnant la diffusion de l'image du stagiaire ne portent en aucune manière atteinte à sa réputation, à son honneur ou à sa dignité.

**6** - La présente autorisation d'exploitation par le stagiaire de son image est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. Le stagiaire renonce en conséquence à réclamer au CREPS de REIMS une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de son image.

**7** - Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de suppression, de limitation et d'opposition au traitement et du droit à la portabilité des données à caractère personnel recueillies.

Pour toute réclamation, le stagiaire pourra adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'adresse suivante :

CREPS de REIMS - Route de Bezannes B.P. 107 – 51054 REIMS Cedex.

Ou un mail : [formation@creps-reims.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-reims.sports.gouv.fr)

Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Autorise  N'autorise pas

Cette demande du droit à l'image au CREPS de REIMS.

Fait à REIMS, le \_\_\_\_\_,

Le stagiaire (*Signature*)

Le Directeur du CREPS de Reims

à

**Affaire suivie par :**

Christine DADI - ☎ 03.26.86.70.12

Nom, prénom .....

Adresse .....

CP + Ville .....

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

**À joindre impérativement au dossier d'inscription après avoir complété les nom, prénom et coordonnées postales**

Le CREPS de Reims a bien reçu votre dossier d'inscription au **DE JEPS Spécialité « Perfectionnement Sportif »**

**Mention Disciplines d'Expression sur Glace**

**Mention Disciplines de Vitesse sur Glace**

Une convocation précisant les dates et heures des TEP, le cas échéant et des tests de sélection vous sera adressée ultérieurement.

**Cadre réservé à l'administration**

Dossier vérifié le / /

Celui-ci est  **Complet** : Votre dossier est complet.

**Incomplet** : Vous devez faire parvenir dans les plus brefs délais, les pièces cochées ci-dessous.

**JOINDRE LA PRESENTE FEUILLE A VOTRE ENVOI DE DOCUMENTS**

Qté	DESIGNATION	Qté	DESIGNATION
	Fiche d'inscription		Chèque de 60,00 € (non remboursables)
	Photo d'identité originale récente (format : 35x45 mm)		Timbre autocollant au tarif rapide en vigueur à validité permanente
	Engagement financier dûment complété		Photocopie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité ou passeport
	Inscription administrative à la VEP et justificatifs afférents		Photocopie de l'AFPS ou PSC 1
	Certificat médical		Photocopie de recensement et de participation à la JDC
	Attestation d'accueil en structure dûment complétée		Curriculum vitae
	Fiche d'autorisation d'utilisation de l'image		

**Autres :**

A défaut de présentation des pièces manquantes **au plus tard avant les tests de sélection**, votre dossier sera rejeté. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**CREPS de Reims – route de Bezannes – BP 107 – 51054 REIMS Cedex**

## CREPS DE REIMS

Route de Bezannes

BP 107

51054 Reims Cedex

Tél : 03.26.86.70.10

formation@creps-reims.sports.gouv.fr



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES – NIVEAU 1 (PSC1)

### Dates des sessions de formation prévues au CREPS de Reims

- le jeudi 11 février 2021
- le jeudi 18 mars 2021
- le vendredi 21 mai 2021
- le vendredi 11 juin 2021
- le vendredi 9 juillet 2021

↪ **Horaires** : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

↪ **Lieu** : CREPS de Reims

↪ **Tarif** : 50 euros (ces frais sont non remboursables en cas d'absence et reportables sur une autre session à titre exceptionnel et sur justificatif).

**CE DOCUMENT NE TIENT PAS LIEU D'INSCRIPTION**



**Pour vous inscrire à une session, merci de télécharger votre dossier d'inscription sur notre site internet, de l'imprimer et de le renvoyer signé avec les pièces demandées au secrétariat des formations du CREPS de Reims dans les délais indiqués sur la fiche d'inscription.**